

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2014

Édition révisée

Faits saillants



COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*¹ de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales² : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2014 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 77 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

Les conventions de l'administration québécoise prévoient des augmentations constituées de paramètres fixes et variables. Selon les ententes négociées dans l'administration québécoise, un ajustement salarial fixe de 2,0 % a été versé le 1^{er} avril 2014. Une majoration maximale de 3,0 % pourrait être versée à la fin de l'année 2014 si les taux de variation annuels du PIB (en dollars courants) de 2010, 2011, 2012 et 2013 atteignent ou dépassent les balises de référence établies dans les conventions. Puisqu'aucun montant n'a été versé au moment de produire ce rapport, les résultats qui sont diffusés n'en tiennent pas compte.

1. L'édition 2014 du rapport est disponible sur le site de l'Institut; elle contient, entre autre, les données détaillées de la comparaison par emploi repère.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Agences de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 11,5 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 8,4 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 17 % dans la comparaison avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et deux de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport à l'administration fédérale (–21,6 %). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec le secteur privé non syndiqué que le retard le moins important est noté (–3,5 %).

Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...

- L'administration québécoise affiche un retard de 7,6 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (–27,4 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

... mais stabilité face au secteur privé et avance vis-à-vis des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité par rapport à celle des employés du secteur privé et en avance avec celle de l'ensemble des non-syndiqués et celle du secteur privé (respectivement 8,0 % et 9,8 %).

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	–11,5	–7,6
Autres salariés québécois syndiqués	–17,9	–24,1
Autres salariés québécois non syndiqués	–4,2	8,0
Privé	–8,4	2,3
Privé syndiqué	–20,9	–20,7
Privé non syndiqué	–3,5	9,8
« Autre public »	–18,2	–27,4
Administration municipale	–18,3	–38,6
« Entreprises publiques »	–15,7	–27,7
Universitaire	–10,8	–13,4
Administration fédérale	–21,6	–21,0

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

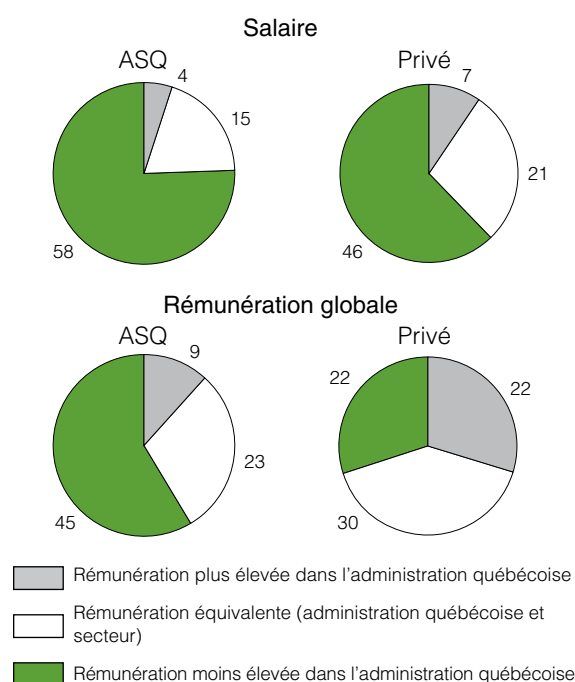
Salaire : majorité des emplois en retard

- Environ les trois quarts des emplois de l'administration québécoise, comptant 79 % l'effectif, affichent un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 62 % des emplois, représentant 67 % de l'effectif.

Rémunération globale : résultats plus partagés

- En ce qui concerne la rémunération globale, environ 6 emplois sur 10, qui regroupent près de 60 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- La parité observée entre l'administration québécoise et le secteur privé est constatée pour 41 % des emplois représentant 35 % de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-10,7	-5,8	-6,7	4,7
Techniciens	-12,4	-6,1	-9,7	=
Employés de bureau	-13,9	-10,6	-10,2	=
Employés de service	=	=	=	9,4
Ouvriers	-29,2	-37,3	-32,0	-28,5

- [Gris] Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 [Blanc] Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 [Vert] Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Catégories d'emplois : retards fréquents sur le plan salarial...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq présentent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois ; la parité est toutefois notée chez les employés de service. Sur le plan salarial, la situation est identique dans le secteur privé.

...mais statuts différents pour la rémunération globale

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois montrent un retard de l'administration québécoise sur les autres salariés québécois, la parité étant notée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, deux catégories d'emplois affichent la parité ; les professionnels et les employés de service sont en avance, alors que les ouvriers sont en retard.

Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées ; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les trois catégories d'emplois, soit « Professionnels », « Techniciens » et « Employés de bureau ».
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, moins avancés que les professionnels de huit secteurs. Ils sont à une position similaire à celle qu'occupent leurs homologues du secteur privé et non syndiqués (ASQ et privé). Par ailleurs, dans quatre comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire, alors que dans sept autres comparaisons, il n'y a pas de différence entre l'écart du maximum normal et du salaire.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de six secteurs comparés, moins avancés dans deux cas et à parité dans les trois autres comparaisons.
- ❑ La situation des techniciens de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des maximums normaux que sur celui des salaires dans la comparaison avec quatre secteurs (ASQ syndiqué, « autre public » et les administrations municipale et fédérale). La situation contraire est observée par rapport à cinq secteurs, alors qu'aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis des secteurs privé syndiqué et universitaire.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise occupent une position semblable dans leur échelle salariale à celle des employés du secteur « entreprises publiques », alors qu'ils y sont moins avancés que leurs collègues de l'administration fédérale.
- ❑ Environ 55 % des professionnels, 35 % des techniciens et 42 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

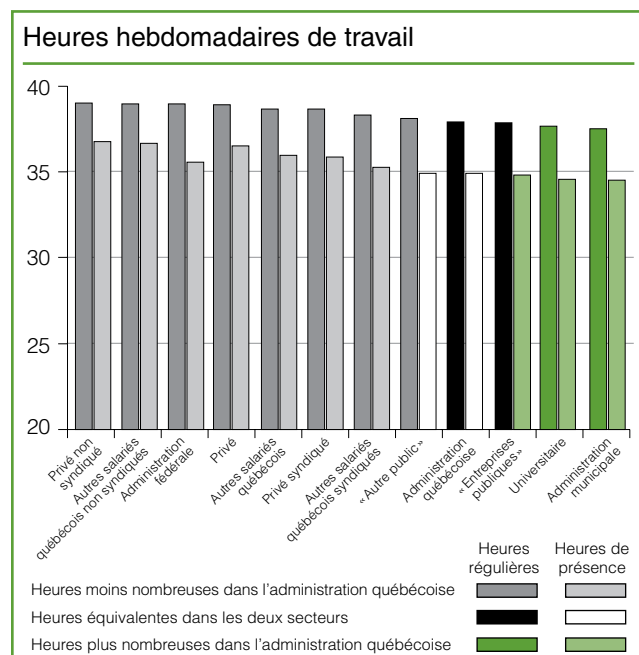
	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	76 591	71,1	84 302	-10,1	76,6	82 514	-7,7	70,5*
Techniciens	51 417	84,9	59 830	-16,4	76,6	59 613	-15,9	71,6
Employés de bureau	39 499	92,3	46 658	-18,1	85,6	45 373	-14,9	84,4

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

Administration québécoise et autres salariés québécois : coûts totaux moins élevés

- L'administration québécoise dépense moins pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (41,8 % du salaire) que chez les ASQ, les syndiqués (ASQ et privé) ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes. Par contre, ils sont supérieurs à ceux observés dans le secteur privé et chez les non-syndiqués (ASQ et privé).
- Les débours pour les régimes de retraite sont moindres dans l'administration québécoise que chez les ASQ et les syndiqués et que dans le secteur « autre public » et ses composantes, plus élevés que chez les non-syndiqués (ASQ et secteur privé) et semblables à ceux du secteur privé. L'administration québécoise dépense moins pour les régimes d'assurance que la plupart des secteurs comparés. Les débours sont similaires à ceux observés chez les non-syndiqués du privé et dans les entreprises publiques, alors qu'ils sont supérieurs à ceux dans le secteur universitaire.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, les autres salariés québécois non syndiqués et dans le secteur privé (employés syndiqués ou non). Les coûts sont similaires à ceux observés chez les autres salariés québécois syndiqués. Cependant, les coûts y sont moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et ses composantes.



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	7,6	4,1	16,6	41,8
Autres salariés québécois	11,2	4,8	14,7	43,5
Autres salariés québécois syndiqués	15,6	4,9	16,7	50,4
Autres salariés québécois non syndiqués	6,0	4,4	12,2	35,1
Privé	7,6	4,7	13,0	37,8
Privé syndiqué	13,3	5,8	15,0	46,8
Privé non syndiqué	5,3	4,3	11,9	34,1
« Autre public »	16,9	4,8	17,5	52,5
Administration municipale	23,5	5,3	17,2	60,4
« Entreprises publiques »	19,0	4,0	17,2	53,1
Universitaire	10,3	3,7	17,4	43,5
Administration fédérale	11,5	5,6	18,0	48,4

Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise

Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la plupart des secteurs comparés, plus longue que celle de l'administration municipale et du secteur universitaire et semblable à celle des entreprises publiques.
- Les heures de présence au travail sont aussi moins nombreuses que dans la plupart des secteurs comparés, mais elles sont similaires à celles dans le secteur « autre public » et leur nombre est plus élevé dans deux composantes du secteur « autre public ».
- Les non-syndiqués (ASQ et secteur privé) et l'administration fédérale affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration municipale et le secteur universitaire présentent le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

Écarts de rémunération de 2014 et 2013 ainsi que de 2014 et 2009 et statut de l'administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail

Secteurs	Écarts salariaux						Écarts de rémunération globale					
	2014	2013	Statut ¹	2014	2009	Statut ¹	2014	2013	Statut ¹	2014	2009	Statut ¹
	%	%		%	%		%	%		%	%	
Autres salariés québécois (ASQ)	-11,5	-11,7	Stabilité	-11,5	-8,7	Affaiblissement	-7,6	-8,3	Stabilité	-7,6	-3,7	Affaiblissement
Privé	-8,4	-8,0	Stabilité	-8,4	-6,0	Stabilité	2,3*	1,7*	Stabilité	2,3*	3,6	Stabilité
« Autre public »	-18,2	-19,4	Stabilité	-18,2	-13,5	Affaiblissement	-27,4	-28,8	Stabilité	-27,4	-18,3	Affaiblissement
Administration municipale	-18,3	-18,3	Stabilité	-18,3	-12,9	Affaiblissement	-38,6	-37,9	Stabilité	-38,6	-24,7	Affaiblissement
« Entreprises publiques »	-15,7	-22,2	Amélioration	-15,7	-14,1	Affaiblissement	-27,7	-35,8	Amélioration	-27,7	-21,3	Affaiblissement
Universitaire	-10,8	-8,4	Affaiblissement	-10,8	-4,6	Affaiblissement	-13,4	-9,5	Affaiblissement	-13,4	-7,8	Affaiblissement
Administration fédérale	-21,6	-20,3	Affaiblissement	-21,6	-14,1	Affaiblissement	-21,0	-21,8	Amélioration	-21,0	-14,0	Affaiblissement
Secteurs et syndicalisation												
ASQ syndiqués	-17,9	-18,9	Stabilité	-17,9	-13,2	Affaiblissement	-24,1	-25,3	Stabilité	-24,1	-14,8	Affaiblissement
ASQ non syndiqués	-4,2	-3,8	Stabilité	-4,2	-0,7*	Affaiblissement	8,0	7,4	Stabilité	8,0	9,7	Stabilité
Privé syndiqué	-20,9	-20,3	Stabilité	-20,9	-12,4	Affaiblissement	-20,7	-20,7	Stabilité	-20,7	-10,0	Affaiblissement
Privé non syndiqué	-3,5	-2,8	Stabilité	-3,5	-0,2*	Affaiblissement	9,8	9,4	Stabilité	9,8	10,7	Stabilité

* Indique la parité de l'administration québécoise et du secteur.

1. Bien que les écarts présentés entre deux années puissent différer, l'Institut peut statuer à la stabilité de la situation comparative si la différence n'est pas jugée statistiquement significative. De plus, il est recommandé de limiter l'analyse qui en découle à statuer à l'amélioration, la stabilité ou l'affaiblissement de la situation comparative puisque l'ampleur des différences est elle-même sujette à une marge d'erreur.

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise 
Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise 
Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise 

Salaires et rémunération globale entre 2009 et 2014 : affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois, mais stabilité face à ceux du secteur privé

- Entre 2013 et 2014, la situation comparative de l'administration québécoise sur le plan salarial est demeurée stable par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé. Le même constat est fait dans la comparaison avec six autres secteurs.
- Pour la même période, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie sur le plan salarial par rapport au secteur universitaire et à l'administration fédérale, alors qu'elle s'est améliorée vis-à-vis des entreprises publiques.
- Sur le plan de la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise entre 2013 et 2014 est la même que pour les salaires sauf pour l'administration fédérale.
- De 2009 à 2014, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise s'est affaiblie face à tous les secteurs, à l'exception du secteur privé, où la stabilité des écarts est notée.
- Quant à la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie par rapport aux autres salariés québécois et à sept autres secteurs, alors qu'une stabilité des écarts entre 2009 et 2014 est constatée face au secteur privé et aux salariés non syndiqués (ASQ et secteur privé).
- Depuis l'*Enquête sur la rémunération globale 2013*, les données sur la rémunération des employés du ministère du Revenu ne sont plus incluses dans celles de l'administration québécoise. En effet, le ministère du Revenu est devenu l'Agence du revenu du Québec et fait désormais partie du secteur « entreprises publiques » aux fins de la comparaison. À ce jour, les conditions de travail de la majorité des employés syndiqués sont celles établies dans les ententes présentement en vigueur dans l'administration québécoise.

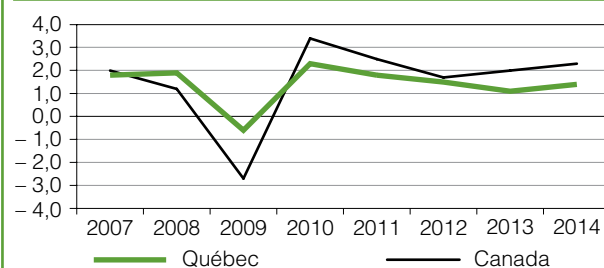
Faible augmentation de l'activité économique du Québec

- ❑ L'économie québécoise n'a progressé que de 1,1 % en 2013. Pour ce qui est du premier semestre de 2014, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Québec se situe à 1,4 % par rapport à la même période de 2013. L'économie s'est accrue de 0,3 % au premier trimestre 2014, mais n'a augmenté que de 0,2 % au deuxième trimestre. Le ralentissement au deuxième trimestre découle principalement d'une accumulation des stocks plus faible qu'au trimestre précédent.
- ❑ La demande intérieure finale, qui comprend la dépense de consommation finale et l'investissement en capital fixe, augmente au deuxième trimestre 2014 après avoir reculé au trimestre précédent. Cette croissance est attribuable principalement à la hausse de la dépense de consommation finale. En ce qui concerne l'investissement en capital fixe, tant les entreprises que les administrations publiques ont connu un rebond par rapport au trimestre précédent.

La demande intérieure progresse

- ❑ Les dépenses de consommation finale des ménages affichent une croissance de 2,3 % en 2013, faisant suite à une hausse de 1,2 % en 2012. Au cours du premier semestre 2014, les dépenses des ménages augmentent de 2,4 % par rapport à la même période de 2013. C'est surtout le résultat du deuxième trimestre qui explique cette croissance semestrielle. En effet, les dépenses de consommation finale des ménages augmentent de 0,5 % au deuxième trimestre 2013, alors qu'elles diminuaient de 0,2 % au trimestre précédent. Cette croissance provient principalement des dépenses en biens (+ 0,8 %). Les dépenses des ménages en services ont augmenté de 0,3 %.
- ❑ Les dépenses de consommation finale des administrations publiques (+ 0,4 %) augmentent pour un troisième trimestre d'affilée (+ 0,4 % au premier trimestre 2014 et + 0,5 % au quatrième trimestre 2013). Sur la base semestrielle, les dépenses de consommation finale des administrations publiques haussent de 0,9 % par rapport à la même période de 2013.
- ❑ L'investissement total en capital fixe des entreprises et des administrations publiques diminue de 3,2 % au premier semestre 2014 par rapport à la même période de 2013. L'investissement des entreprises baisse de 3,6 % et celui des administrations publiques fléchit de 2,1 %. Toutefois, au deuxième trimestre 2014, l'investissement des entreprises (+ 0,6 %) ainsi que celui des administrations publiques (+ 1,0 %) se redressent après deux trimestres de recul. Pour

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 2007 à 2014² (en %)



1. Au prix du marché, base 2007.
2. Pour les six premiers mois de 2014 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2012, 2013 et 2014 et prévisions pour 2014 et 2015 (en %)¹

	2012	2013	2014	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	1,5	1,1	1,4	2014: 1,4 à 1,8 2015: 1,8 à 2,0
Consommation finale	0,9	1,9	1,9	
Ménages	1,2	2,3	2,4	2014: 1,5 à 1,7 2015: 1,2 à 1,3
Institutions SBL au service des ménages ²	-0,4	2,2	0,2	
Administrations publiques	0,2	0,9	0,9	2014: 0,9 à 1,2 2015: -0,8 à 0,7
Investissement en capital fixe	6,6	-3,6	-3,2	2014: -2,2 à -1,8 2015: 1,0 à 1,3
Exportations	5,8	3,5	1,5	2014: 3,5 à 4,3 2015: 4,7 à 5,9
Importations	2,9	0,5	0,9	2014: 1,7 à 2,3 2015: 2,7 à 3,8

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

l'année 2013, les investissements affichent un repli de 3,6 % comparativement à une croissance de 6,6 % en 2012.

- ❑ Le déficit du solde du compte extérieur (les exportations totales moins les importations totales) diminue pour un deuxième trimestre de suite. Cette amélioration provient principalement du solde du commerce international dont le déficit diminue. En ce qui concerne le commerce interprovincial, le surplus s'amenuise. Ainsi, les exportations totales de biens et services (+ 3,5 %) affichent une croissance pour un deuxième trimestre consécutif (+ 2,2 % au trimestre précédent). Les importations totales de biens et services augmentent de 2,4 %, après s'être repliées au cours des trois trimestres précédents.

La valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine diminue

- En 2012, le dollar canadien oscillait autour de la parité avec le dollar américain (100,1 cents). En 2013, il se situait à 97,1 cents américains. Pour les neuf premiers mois de 2014, il se fixait à 91,4 cents. Il devrait, selon plusieurs analystes, clôturer l'année aux alentours de 91 cents américains et poursuivre sa dépréciation en 2015 (88,5 cents selon la moyenne des prévisions).
- L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation, était au Québec de 0,7 % en 2013. Pour les neuf premiers mois de 2014, l'inflation se situe à 1,3 % en comparaison avec la même période de 2013. En excluant les aliments et l'énergie, qui sont des produits dont les prix sont très volatils, l'inflation aurait augmenté de 1,0 % pour les neuf premiers mois de 2014. Du point de vue trimestriel, l'inflation passe de 0,8 % au premier trimestre, à 1,6 % au deuxième trimestre. Elle se situe également à 1,6 % au troisième trimestre 2014. Les analystes prévoient une inflation plus élevée en 2015.

Indicateurs monétaires du Québec en 2013 et 2014 et prévisions pour 2014 et 2015

	2013	2014			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	0,7	0,8	1,6	1,6	2014: 1,3 à 1,5 2015: 1,6 à 1,8
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,97	0,88	0,94	0,94	2014: 0,90 à 1,10 2015: 0,96 à 1,85
Taux de change (huard en cents américains) ²	97,1	90,6	91,7	91,8	2014: 86,96 à 91,14 2015: 84,75 à 91,00

- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).
- Moyenne des mois. Exprimé en \$ US, c'est-à-dire le nombre de cents américains que l'on obtient avec 1 \$ canadien.

- Le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 0,92 % pour les neuf premiers mois de 2014 comparativement à 0,97 % pour l'année 2013. Le taux passe de 0,88 % au premier trimestre 2014, à 0,94 % au deuxième et au troisième. Les analystes prévoient des taux d'intérêt un peu plus élevés en 2015.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Croissance de l'emploi pour une deuxième année consécutive

- En 2013, le Québec affiche une hausse de 47 800 emplois (+ 1,2 %) comparativement à 30 800 en 2012 (+ 0,8 %). Un peu plus de la moitié des emplois créés sont à temps plein (+ 27 500). Toutefois, le taux de croissance de l'emploi à temps partiel (+ 2,7 %) est un peu plus élevé que celui à temps plein (+ 0,9 %). La quasi-totalité de la croissance de l'emploi s'observe dans le secteur des services (+ 45 600 ; + 1,5 %) ; le secteur des biens enregistre une hausse de 2 200 emplois (+ 0,3 %).
- La progression de l'emploi se manifeste chez les hommes (+ 27 000) et les femmes (+ 20 800). Les personnes de 55 ans et plus (+ 49 300) et les jeunes de 15 à 24 ans (+ 3 700) affichent une augmentation de l'emploi alors que les personnes de 25 à 54 ans subissent des pertes d'emplois (- 5 300).
- Le taux de chômage s'établit à 7,6 %, une baisse de 0,2 point par rapport à 2012. C'est le plus faible taux depuis 2009.

Marché du travail au Québec en 2012, 2013 et 2014 et prévisions pour 2014 et 2015 (en %)

	2012	2013	2014	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	0,8	1,2	0,1	2014: 0,0 2015: 0,5 à 1,1
Population active ¹	0,8	1,0	0,2	..
Taux de chômage	7,8	7,6	7,8	2014: 7,7 à 7,8 2015: 7,6 à 7,7
Taux d'emploi	60,0	60,3	59,8	..
Taux d'activité	65,1	65,2	64,9	..

- .. Donnée non disponible
- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- Pour les neuf premiers mois de 2014, l'emploi a peu varié (+ 4 900 ; + 0,1 %), alors que le taux de chômage moyen s'établit à 7,8 %. Pour l'ensemble de 2014, les analystes prévoient une stabilité de l'emploi et un taux de chômage qui s'établirait entre 7,7 % et 7,8 %.

Croissance réelle positive pour les salariés syndiqués en 2014

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 0,8 % pour les six premiers mois de 2014.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 0,1 % dans les entreprises publiques québécoises à 1,5 % dans le secteur fédéral. Dans ce dernier secteur, le taux de représentativité est faible en raison de l'expiration de la majorité des conventions collectives de l'administration fédérale au cours de l'été 2014.
- La croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les six premiers mois de 2014 (1,2 %) explique en grande partie ces résultats.

Très forte proportion d'augmentations salariales supérieures ou égales au taux d'inflation

- En 2014, les salariés syndiqués de l'administration québécoise et des secteurs municipal et fédéral reçoivent une augmentation de leur structure salariale supérieure ou égale à la croissance de l'IPC; c'était aussi le cas en 2013 pour l'administration québécoise et la quasi-totalité de l'effectif pour les deux autres secteurs.
- Pour les trois autres secteurs, la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation en 2014 varie de 57,8 % pour les entreprises publiques québécoises à 95,8 % pour les universités. En 2013, ces secteurs présentaient des pourcentages plus élevés de salariés recevant des augmentations supérieures à l'IPC qu'en 2014.
- La proportion de l'ensemble des salariés syndiqués recevant une augmentation de leur structure salariale inférieure à la croissance de l'IPC est faible en 2014 (1,0 %). Ce type d'augmentation est observé dans trois secteurs : « entreprises publiques québécoises » (1,8 %), privé (3,0 %) et universitaire (4,2 %).
- Environ 2,8 % de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire; ils proviennent des entreprises publiques québécoises et du secteur privé.

Croissance salariale en vigueur en 2014 pour les salariés syndiqués au Québec¹

	Nominale	Réelle
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,0	0,8
Administration québécoise	2,0	0,8
Autres salariés québécois syndiqués	2,0	0,8
Privé	2,1	0,9
Municipal ²	2,3	1,1
Entreprises publiques québécoises	1,3	0,1
Universitaire	2,4	1,2
Fédéral ^{2,3}	2,7 ⁴	1,5 ⁴

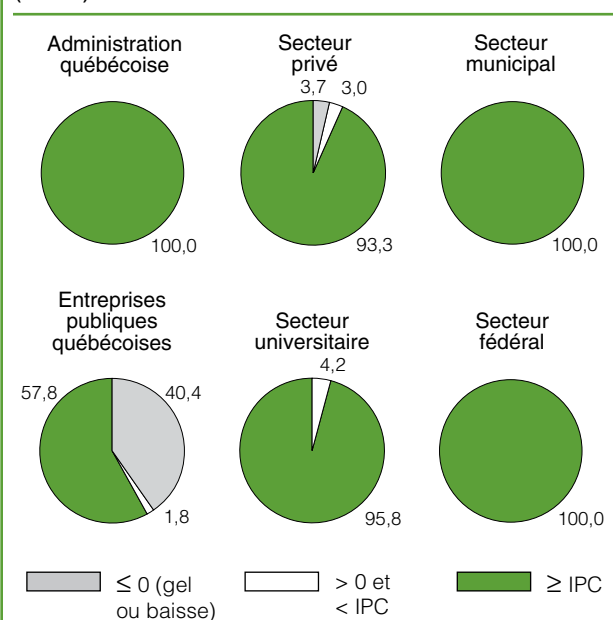
1. Données préliminaires : deux premiers trimestres de 2014.

2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques respectives.

3. Le taux de croissance salariale a été calculé à partir de trois sources : le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'*Enquête sur la rémunération globale. Collecte 2014* de l'ISQ et la banque de conventions collectives du ministère du Travail du Québec.

4. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 25 %; la majorité des conventions collectives sont échues au cours de l'été 2014.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2014¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2014 (données préliminaires).

Ententes dernièrement signées : taux en baisse chez les autres salariés québécois

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les conventions collectives visant l'administration québécoise ont été renouvelées en 2011. Ces conventions donnent lieu à un taux d'augmentation moyen de 1,2 % par année (durée de cinq ans).
- ❑ L'analyse pour 2014 porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise. Les ententes respectives octroient un taux de croissance inférieur à celui de 2013 (2,0 % contre 2,3 %). Une baisse de la croissance est observée dans tous les secteurs, sauf dans le secteur privé où le taux est demeuré stable (2,2 %).
- ❑ Dans les ententes de 2014, 83,7 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est moins élevée de 8,2 points de pourcentage que celle notée en 2013.

Perspectives : pouvoir d'achat plus élevé en 2014 qu'en 2015

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales projetées pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont de 1,9 % en 2014 et de 2,0 % en 2015.
- ❑ En 2015, les salariés québécois syndiqués connaîtraient un taux de croissance supérieur à celui de 2014 (2,2 % contre 2,0 %). Cette tendance est également prévue pour les entreprises publiques québécoises.
- ❑ Dans le secteur municipal, la croissance nominale serait identique (2,3 %) pour les deux années alors que le secteur privé montrerait une croissance inférieure pour l'an prochain.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, l'augmentation moyenne des échelles salariales serait moins élevée que celle des syndiqués, tant en 2014 (1,9 % contre 2,0 %) qu'en 2015 (1,9 % contre 2,2 %).
- ❑ En considérant l'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle positive, tant en 2014 qu'en 2015, sauf ceux des entreprises publiques québécoises en 2014. Cependant, le pouvoir d'achat devrait être plus élevé en 2014 dans chaque secteur, à l'exception des entreprises publiques québécoises, en raison d'un taux d'inflation inférieur prévu pour cette année.

Perspectives salariales¹ pour 2014 et 2015

	2014	2015
	%	
Ensemble des salariés québécois	1,9	2,0
Syndiqués ²	2,0	2,2 ⁴
Administration québécoise ³	2,0	... ⁵
Privé	2,1	2,0
Entreprises publiques québécoises	1,3	3,4 ⁴
Universitaire	2,4	... ⁵
Municipal	2,3	2,3 ⁴
Fédéral	... ⁵	... ⁵
Non-syndiqués	1,9	1,9
Croissance de l'IPC prévue	1,4	1,7

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation au Québec pour les six premiers mois de 2014 est de 38,8 %, selon l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, Tableau 282-0077.
3. Les augmentations dans l'administration québécoise sont constituées de paramètres fixes et variables. Les perspectives salariales ont été calculées seulement à partir des paramètres fixes.
4. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
5. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. Il contient des résultats ainsi que des analyses détaillées de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2013 à 2014 ainsi que sur une plus longue période, soit de 2009 à 2014.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il s'agit de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, ainsi que des perspectives salariales de l'Institut pour 2014 et 2015. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

Avec l'information diffusée dans ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

Édition révisée – résultats 2014

L'Institut procède à la codification des emplois selon la *Classification nationale des professions* (CNP), étape qui facilite le repérage d'emplois repères. Lors de l'ERG 2013, le codage est passé de la CNP 2006 à celle de 2011. À la suite des modifications du passage d'une version de classification à l'autre, une erreur s'est glissée dans le codage de la catégorie d'emploi. Ces erreurs touchent des emplois de techniciens non syndiqués du secteur privé. Lorsque l'Institut s'est aperçu des données erronées, il a dû ajuster les estimations en conséquence. Les changements concernent les autres salariés québécois et le secteur privé, ainsi que l'ensemble des non-syndiqués et ceux du secteur privé. Les changements concernent les résultats de la catégorie des techniciens des secteurs mentionnés seulement. Les résultats au niveau des emplois repères de la catégorie ne sont pas touchés. Par ailleurs, les modifications ne changent aucun des statuts comparatifs vis-à-vis des quatre ventilations.

L'édition 2014 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2014.pdf

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2014

ISBN 978-2-550-71936-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-74836-6 (PDF) (Édition révisée, 2015)
ISBN 978-2-550-71937-3 (PDF) (1^{re} édition, 2014)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

